

The cover features a collage of two photographs. The top-left photo shows a young woman with curly hair in a denim jacket looking to the right, with a man in the background. The bottom-left photo is a close-up of a young man with a beard looking to the right. The right side of the cover is dominated by large, overlapping geometric shapes in shades of blue and white.

le **cnam**
intec

DCG, DSCG,
licence et
master CCA

2021-2022



Depuis près de 90 ans, l'Intec vous accompagne dans vos études de comptabilité avec, en ligne de mire, le diplôme d'expertise comptable. Ce diplôme vous permettra de vous épanouir dans des entreprises, des cabinets, des associations, des établissements publics, où les missions seront diverses, à l'image de la formation que vous allez suivre à l'Intec.

Les programmes des diplômes du cursus d'expertise comptable vous permettront en effet d'acquérir des compétences dans plusieurs disciplines : finance, droit, comptabilité, contrôle de gestion, management, communication, anglais... pour devenir de véritables experts de l'accompagnement des entreprises.

Que vous souhaitez faire votre formation à temps plein, en alternance, en cours du soir, à distance, à la carte ou selon un parcours pédagogique prédéfini par nos soins, l'Intec a toujours une solution pour répondre à votre besoin. Et pour ceux qui voudraient s'engager dans les formations aux métiers du chiffre après le bac ou s'y insérer après un diplôme universitaire, nous offrons la possibilité de commencer le cursus d'expertise comptable ou de le rejoindre grâce à nos parcours intégrés de formation, DCG/DSCG, ou licence CCA/master CCA.

Enfin, au travers de son réseau d'anciens élèves, l'Intec vous aidera à trouver un stage ou un premier emploi.

Alors n'hésitez pas, rejoignez une de nos formations et ouvrez-vous les portes d'un avenir radieux.

Hubert Tondeur

Directeur équipe pédagogique nationale Comptabilité, contrôle, audit du Cnam

Expert-comptable

Président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Lille Nord-Pas-de-Calais

Se former à l'Intec

Formules d'enseignement	p. 5
Enseignement à distance et en présentiel	p. 5
Double chance	p. 6

Formations et diplômes

Diplômes d'État

DCG	p. 8
DSCG	p. 11

Diplômes universitaires

Licences professionnelles, métiers de la comptabilité	p. 18
Licence générale comptabilité, contrôle, audit (CCA)	p. 19
Master comptabilité, contrôle, audit (CCA)	p. 20
Certificats de spécialisation	p. 22

Modalités de formation

Formation initiale	p. 26
Formation en alternance	p. 26
Formation continue et CPF	p. 27
Validation des acquis	p. 28

Inscription

S'inscrire	p. 30
Contacts	p. 32
Partenariats	p. 35

Se former à l'Intec

Formules d'enseignement

Vous êtes ...	Vous souhaitez ...	Modalité et diplôme à privilégier ...
Étudiant	Être accompagné	• Classe initiale spécifique : DCG 1, 2, 3 : Cursus de cours renforcés avec un encadrement et un suivi personnalisé.
	Étudier et avoir une expérience professionnelle	• Alternance : licence CCA, DCG 1, 2, 3, DSCG, master CCA : Associer théorie et pratique grâce au rythme de deux jours de cours et trois jours en entreprise
Étudiant, salarié ou autre statut	Valider le DCG ou DSCG à votre rythme	• DCG et DSCG Cours à la carte : à distance et pouvant être complété par des séances en présentiel la journée ou le soir, valable uniquement pour le DCG et le DSCG.
Salarié	Reprendre une formation	Formation continue proposée pour l'ensemble de nos formations
	Valider votre expérience	Dispositif de validation des acquis : VAE, VES, VAPP

Se former à l'Intec : DCG, DSCG, Licence CCA, Master CCA

Spécialisé depuis 90 ans dans les métiers du chiffre et en particulier dans les diplômes du cursus d'expertise comptable (DCG, DSCG, licence et master CCA), l'Intec propose dans son centre de Paris ainsi que dans de nombreux centres en province, outre-mer et en Afrique francophone des formations complètes dont la base commune est un enseignement à distance complété éventuellement par des cours en présentiel.

Enseignement à distance et en présentiel

En formation à distance, complétée ou non par des cours en présentiel, des solutions sur mesure répondent aux besoins de tous les candidats, qu'ils soient étudiants, apprentis ou salariés. Toutes les formations de l'Intec sont éligibles aux différents financements de la formation continue, l'offre est en particulier disponible sur la plateforme du CPF.

À distance

En plus des cours imprimés, une plateforme d'enseignement Moodle (<https://lecnam.net>) vous offre de nombreuses ressources pédagogiques :

- des cours numériques et des corrigés de devoirs types à télécharger ;
- des webconférences pour interagir en direct avec les enseignants. Elles peuvent aussi être visionnées en différé, de manière illimitée ;
- un forum de discussion pour échanger avec les autres élèves et poser des questions au responsable national de chaque unité d'enseignement (UE) ;
- des exercices interactifs et des devoirs corrigés par nos équipes de correcteurs à distance pour un retour personnalisé sur votre travail ;
- des compléments pédagogiques (éléments d'actualité, annales d'examens) pour tester vos connaissances.

En présentiel sur le centre de Paris

L'enseignement à distance peut être complété à l'Intec Paris par des formules de cours du jour (72 heures par UE), des cours du

soir accessibles aussi à distance (voir ci-dessous), des cours renforcés (144 heures par UE) et, en DSCG et en master CCA, par des regroupements organisés en général le samedi (32 heures par UE).

Dans les régions et à l'étranger, des formules de cours présentiels peuvent être proposées (consulter les centres, coordonnées page 32).

Nouveauté : Des cours du soir et des regroupements désormais accessibles pour tous

La crise sanitaire a permis une généralisation de l'enseignement distanciel, notamment pour les cours du soir et les séances de regroupement du samedi. Cette année, les cours du soir des UE du DCG seront ouverts à tous les candidats. Quelle que soit leur situation géographique, ils pourront suivre en direct et de manière interactive les cours de 18h30 à 21h30. Tous les cours du soir de DSCG ainsi que les séances de regroupement du DSCG et du master CCA pourront également être suivis par des candidats de province, d'outre-mer ou de l'étranger. Cet élargissement de l'offre est détaillé dans les pages consacrées aux différents diplômes.

Les spécificités de l'Intec

L'Intec se distingue des autres établissements de formation par trois caractéristiques distinctives qui en font le leader en matière de formation aux métiers du chiffre.

1- Une équipe dédiée à la conception d'une pédagogie originale.

25 enseignants universitaires conçoivent des supports de formation originaux actualisés tous les ans et animent les équipes d'enseignants qui assurent les formations en présentiel et à distance à Paris et dans tous nos centres en France et à l'étranger.

2 - La bonification de contrôle continu

Un point de bonification est ajouté à la note de l'examen final pour chaque UE des diplômes de l'Intec, DGC, DSGC, Master CCA si l'élève a rendu, dans les délais imposés, un minimum de 4 devoirs sur les 5 proposés avec une moyenne générale de 10/20.

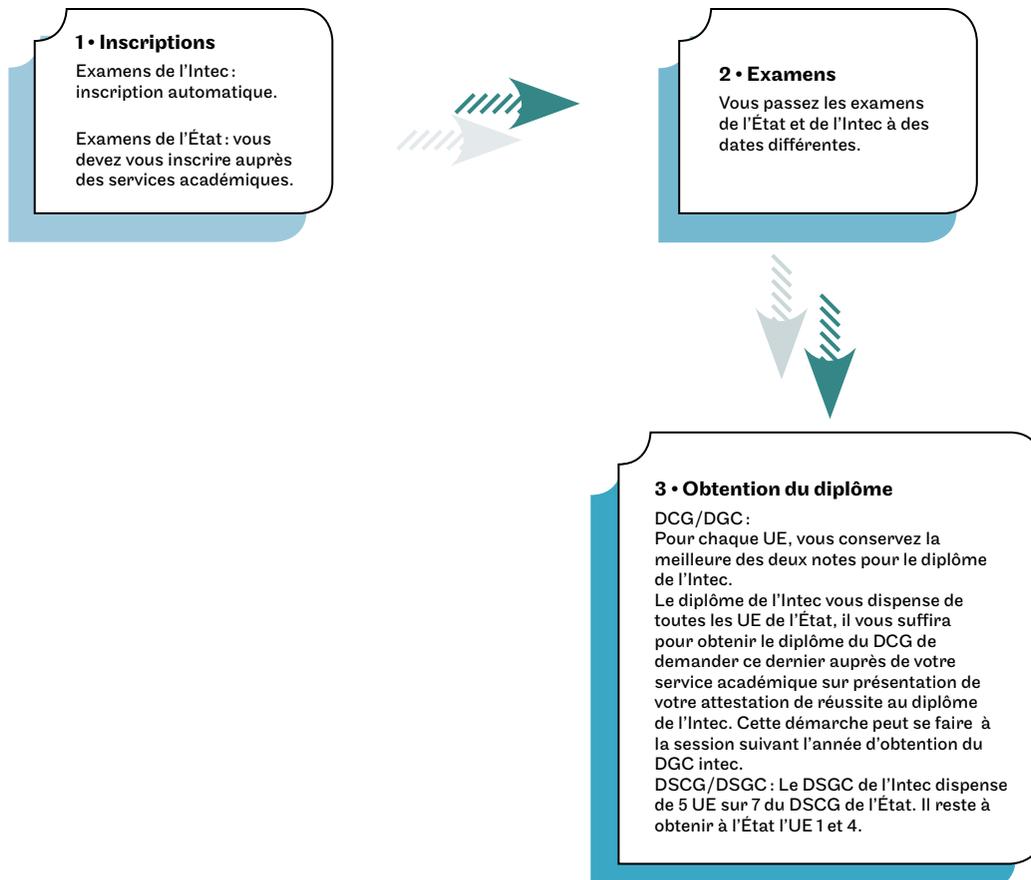
3- La « double chance Intec »

L'Intec est le seul établissement d'enseignement supérieur à disposer de ses propres diplômes, DGC (Diplôme de Gestion et de Comptabilité) et DSGC (Diplôme Supérieur de Gestion et de comptabilité), strictement calqués en termes de programmes et d'exigences aux examens sur ceux de l'Etat, le DCG et le DSCG. Autrement dit, lorsque l'Intec vous forme au DCG et au DSCG, vous êtes également préparés au DGC Intec et au DSGC Intec, vous passez deux fois les épreuves pour chaque UE, une fois aux examens de l'Intec, une autre aux épreuves de l'État, et l'Intec reprend la meilleure des deux notes pour la validation de ses propres diplômes. Le DGC de l'Intec dispense de la totalité du DCG Etat : il vous suffit pour obtenir également celui-ci de le demander auprès de votre service académique en présentant l'attestation de réussite au diplôme de l'Intec. La démarche est possible à la session suivant l'année d'obtention du DGC Intec. Le DSGC de l'Intec dispense des UE 2, 3, 5, 6 et 7 du DSCG Etat.

Tarifs

Les tarifs des cours présentiels indiqués dans le catalogue concernent uniquement le centre de Paris.

- **Tarif réduit** : s'applique aux inscriptions réglées à titre personnel par le candidat.
- **Tarif normal** : concerne les inscriptions réglées par un employeur, Pôle emploi ou par un organisme dans le cadre de la formation professionnelle continue (CPF, OPCO). Une convention de formation est établie et l'assiduité du candidat est contrôlée.



Formations et diplômes



Diplôme de comptabilité et de gestion - DCG

À la carte, en classe initiale spécifique, en alternance, en formation continue et VAE

Objectifs de la formation

Le DCG confère le grade de licence et permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales de la comptabilité.

Conditions d'accès

- baccalauréat ou équivalent;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance;
- diplôme homologué niveau I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17/06/1980 modifié;
- diplôme enregistré aux niveaux I, II, III, IV du RNCP ou aux niveaux 4, 5, 6 ou 7 du CNCP;
- accès dérogatoire par la VAPP.

Calendrier

Période de formation: selon la modalité de formation, du 27 septembre 2021 au 21 avril 2022.

Examens de l'Intec: mi-mai. Les dates d'examens du DCG État sont publiées après la publication de la présente brochure.

Poursuite d'études

- DSCG
- Master comptabilité, contrôle, audit (CCA)

Débouchés professionnels

En entreprise ou en cabinet d'expertise comptable pour une insertion professionnelle à un niveau d'encadrement intermédiaire.

L'Intec vous prépare simultanément au DGC Intec et au DCG de l'État.

Obtenir le DGC Intec

Il faut :

- satisfaire aux conditions d'accès ;
- avoir préparé au moins 4 UE à l'Intec ; la note retenue pour le calcul de la moyenne sera la meilleure des deux notes Intec, État.
- avoir obtenu une moyenne générale de 10/20, soit un total de 130 points aux 13 UE le composant, sans note inférieure à 6/20.

Attention, les notes des UE de l'Intec et de l'État sont valables pendant 8 ans à partir de la session 2020 (année universitaire 2019-2020).

Obtenir le DCG État

Sur le site du SIEC, <http://www.siec.education.fr/>, les titulaires du DGC Intec peuvent demander la délivrance du DCG de l'État sur présentation de leur diplôme Intec à la session suivante.



Tarifs

UE	Modes de formation	Codes	Tarifs par UE	
			Réduits	Pleins
TEC 111 à 123	Cours à distance en ligne et webconférences	DL	240 €	420 €
	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences	DT	290 €	480 €
	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences + cours du jour (CJ) ou cours du soir (CS)	CJ, CS	570 €	780 €
	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences + cours du jour renforcés	CR	810 €	1200 €
Classes initiales spécifiques	Cours présentiels renforcés, imprimés et en ligne avec webconférences	CR	3 200 € par groupe d'UE	

Correspondances UE État / UE Intec

UE 1 / TEC 111 - Fondamentaux du droit
 UE 2 / TEC 112 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires
 UE 3 / TEC 113 - Droit social

UE 4 / TEC 114 - Droit fiscal
 UE 5 / TEC 115 - Économie contemporaine
 UE 6 / TEC 116 - Finance d'entreprise
 UE 7 / TEC 117 - Management
 UE 8 / TEC 118 - Systèmes d'information de gestion

UE 9 / TEC 119 - Comptabilité
 UE 10 / TEC 120 - Comptabilité approfondie
 UE 11 / TEC 121 - Contrôle de gestion
 UE 12 / TEC 122 - Anglais des affaires
 UE 13 / TEC 123 - Communication professionnelle

DCG

À la carte

Parmi les UE du DCG listées ci-dessous, vous pouvez opter pour une formule entièrement à distance. Cette formule peut être complétée par des cours du jour en présentiel (72 h) ou du soir (72 h) - et uniquement à distance ou renforcés (144 h). Pour chaque UE, vous choisissez un groupe parmi ceux proposés dans le calendrier ci-dessous.

Cours du jour (CJ), cours du soir (CS) et cours renforcés (CR)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fondamentaux du droit TEC 111	CS (18h30 -21h30) Groupe R		DCG1 et CR (9h- 16h)	CJ (13h -16h) Groupe I	CJ (9h -12h) Groupe E
Droit des sociétés et des groupements d'affaires TEC 112		CJ (9h - 12h) Groupe B	CJ (9h-12h) Groupe C	CS (18h30-21h30) Groupe U	CR et DCG2 (9h- 16h)
Droit social TEC 113	CJ (9h -12h) Groupe A	CS (18h30 -21h30) Groupe S	CJ (9h-12h) Groupe C	CJ (13h -16h) Groupe I	DCG 3 et CR (9h- 16h)
Droit fiscal TEC 114	DCG2 et CR (9h- 16h) CS (18h30 -21h30) Groupe R	CJ (9h - 12h) Groupe B	CJ (13h-16h) Groupe H	CJ (9h -12h) Groupe D	
Economie contemporaine UE 115	DCG1 A (9h- 16h) Groupe A	CS (18h30 -21h30) Groupe S	CJ (13h-16h) Groupe H	DCG1 B et CR (9h- 16h) CJ (9h -12h) Groupe D	
Finance d'entreprises TEC 116	CJ (13h-16h) Groupe F	CJ (9h - 12h) Groupe B		DCG 2 et CR (9h- 16h) CS (18h30 -21h30) Groupe U	CJ (13h -16h) Groupe J
Management UE TEC 117	DCG 3 et CR (9h- 16h) CS (18h30 -21h30) Groupe R	CJ (13h -16h) Groupe G	CJ (13h -16h) Groupe H	CJ (13h -16h) Groupe I	
Systèmes d'information et de gestion TEC 118		CJ (13h -16h) Groupe G	CJ (13h -16h) Groupe H CS (18h30 -21h30) Groupe T	DCG1 A (9h -16h) Groupe A	DCG1 B et CR (9h -16h) CJ (9h -12h) Groupe E
Comptabilité TEC 119	CJ (13h-16h) Groupe F	DCG1 A et CR DCG1 B (9h- 16h)	CJ (9h-12h) Groupe C	CS (18h30 -21h30) Groupe U	
Comptabilité approfondie UE TEC 120	CJ (9h -12h) Groupe A	DCG 2 et CR (9h- 16h) CS (18h30 -21h30) Groupe S	CJ (9h-12h) Groupe C		
Contrôle de gestion UE TEC 121	CJ (9h -12h) Groupe A CJ (13h -16h) Groupe F		DCG 3 et CR (9h- 16h)	CJ (9h -12h) Groupe D CS (18h30 -21h30) Groupe U	
Anglais des affaires UE TEC 122	CJ (9h - 12h) Groupe A		CS (18h30 -21h30) Groupe T	DCG 3 (9h - 12h) CJ (9h-12h) Groupe D	
Communication professionnelles UE TEC 123		CJ (13h - 16h) Groupe G		DCG3 A (13h-16h)	

Les cours du jour (CJ) et les cours renforcés (CR) sont en présentiel, les cours du soir (CS) sont uniquement suivis en distanciel.

Les cours renforcés (CR) ont tous le groupe X.

Les classes initiales spécifiques sont notées par DCG suivi de leur niveau et, lorsque cela est pertinent, de la mention A et B selon leur groupe.

DCG

Classe initiale spécifique

Les cours sont organisés de 9h à 12h et de 13h à 16h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
DCG 1 Groupe A	UE TEC 115 Économie contemporaine	UE TEC 119 Comptabilité	UE TEC 111 Fondamentaux du droit	UE TEC 118 Systèmes d'information de gestion	
DCG 1 Groupe B		UE TEC119 Comptabilité	UE TEC 111 Fondamentaux du droit	UE TEC115 Économie contemporaine	UE TEC 118 Systèmes d'information de gestion
DCG 2	UE TEC 114 Droit fiscal	UE TEC 120 Comptabilité approfondie		UE TEC 116 Finance d'entreprise	UE TEC 112 Droit des sociétés et des groupements d'affaires
DCG 3	UE TEC 117 Management		UE TEC 121 Contrôle de gestion	UE TEC 122 Anglais des affaires UE TEC123 Communication professionnelle (après-midi)	UE TEC 113 Droit social

DCG

Apprentissage

Rythme de l'alternance : deux jours en cours, trois jours en entreprise

Année	Unités d'enseignement (UE)	
DCG 1	UE 111 UE 115 UE 118 UE 119	- Fondamentaux du droit - Économie contemporaine - Système d'information de gestion - Comptabilité
DCG 2	UE 112 UE 114 UE 120 UE 122	- Droit des sociétés et des groupements d'affaires - Droit fiscal - Comptabilité approfondie - Anglais des affaires
DCG 3	UE 113 UE 116 UE 117 UE 121 UE 123	- Droit social - Finance d'entreprise - Management - Contrôle de gestion - Communication professionnelle

DCG

Contrat de professionnalisation

Les UE sont à la carte, en cours du jour ou cours renforcés. Il faut effectuer un minimum de 300 h.

Vous devez faire une demande de devis [sur **intec.cnam.fr**](http://sur.intec.cnam.fr) > **Formation continue** > **Faire une demande de devis.**

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion - DSCG

À la carte, en alternance, en formation continue et VAE

Objectifs de la formation

Le DSCG confère le grade de master et ouvre la voie au diplôme d'expertise comptable. Il permet d'acquérir une formation approfondie préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Conditions d'accès

- DCG ou DECF État, DGC Intec ;
- master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- accès dérogatoire par la VAPP (inscription possible seulement au DSGC Intec).

Calendrier

Période de formation : du 25 octobre 2021 au 23 mai 2022.

Examens de l'Intec : mi-juin 2022.

Les dates d'examens du DSCG État sont publiées après la publication de la présente brochure.

Poursuite d'études

Inscription au stage d'expertise comptable en qualité d'expert-comptable stagiaire.

Tarifs

UE	Modes de formation	Codes	Tarif par UE	
			Réduit	Plein
TEC 211 à 218	Cours à distance en ligne et webconférences	DL	260 €	440 €
	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences	DT	310 €	500 €
TEC 217	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences avec aide personnalisée	DA	420 €	620 €
TEC 211 à 218 (sauf 217)	Cours à distance imprimé et en ligne avec webconférences + cours du jour	CJ	620 €	840 €
	Cours à distance imprimé et en ligne avec webconférences + cours du soir	CS		
TEC 211 à 215	Cours à distance et en ligne avec webconférences + cours renforcés	CR	860 €	1340 €
TEC 211 à 218	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences + séances de regroupement	SR	510 €	720 €
TEC 281 et 284	Séminaires de révision aux UE 1 et 4 du DSCG État - septembre 2020	SE	440 € 220 € *	620 €

*Tarif préférentiel pour les élèves du Cnam-Intec inscrits à titre individuel en 2020/21 aux UE correspondantes.

Correspondances UE État / UE Intec

UE 1 / TEC 211 - Gestion juridique, fiscale et sociale

UE 2 / TEC 212 - Finance

UE 3 / TEC 213 - Management et contrôle de gestion

UE 4 / TEC 214 - Comptabilité et audit

UE 5 / TEC 215 - Management des systèmes d'information

UE 6 / TEC 218 - Anglais des affaires

UE 7 / TEC 217 - Mémoire professionnel

Débouchés professionnels

Poste d'encadrement supérieur en entreprise ou en cabinet (responsable financier, contrôleur de gestion, directeur comptable, auditeur interne).

L'Intec vous prépare simultanément au DSGC Intec et au DSCG de l'État.



Obtenir le DSGC Intec

Il faut :

- répondre aux conditions d'accès au DSGC ;
- avoir préparé au moins 3 UE avec l'Intec ; la note retenue pour le calcul de la moyenne sera la meilleure des deux notes Intec, État ;
- avoir obtenu une moyenne d'au moins 10/20 aux 7 UE (sans note inférieure à 6/20) qu'elles proviennent d'une VAE, VES, des relevés de notes de l'Intec ou des relevés de notes de l'État ;
- avoir obtenu une moyenne générale de 10/20, soit un total de 85 points aux 7 UE le composant, sans note inférieure à 6/20.

Attention, les notes des UE de l'Intec et de l'État sont valables pendant 8 ans à partir de la session 2020 (année universitaire 2019-2020).

Obtenir le DSCG État

Les titulaires du DSGC Intec doivent valider les UE 1 et 4 du DSCG État.

DSCG

À la carte

Parmi les UE du DSCG listées ci-dessous, vous pouvez opter pour une formule entièrement à distance. Cette formule peut être complétée par cours du jour en présentiel (72 h) ou du soir (72 h) ou renforcés (144 h). Pour chaque UE, vous choisissez un groupe parmi ceux proposés dans le calendrier ci-dessous.

Cours du jour (CJ), cours du soir (CS) et cours renforcés (CR)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Gestion juridique, fiscale et sociale TEC 211	CJ (13h-16h) Groupe F	CJ (9h-12h) Groupe B		CS (18h30-21h30) Groupe U	CR (9h-16h)
Finance TEC 212	CJ (9h-12h) Groupe A	CR (9h-16h)	CJ (13h-16h) Groupe H CS (18h30-21h30) Groupe T	CJ (9h-12h) Groupe D	
Management et contrôle de gestion Tec 213	CS (18h30-21h30) Groupe R	CJ (13h-16h) Groupe G	CR (9h-16h)		CJ (9h-12h) Groupe E
Comptabilité et audit TEC 214	CR (9h-16h)	CJ (9h-12h) Groupe B CS (18h30-21h30) Groupe S	CJ (9h-12h) Groupe C	CJ (9h-12h) Groupe D	CJ (13h-16h) Groupe J
Management des systèmes d'information TEC 215	CJ (9h-12h) Groupe A	CJ (9h-12h) Groupe B		CR (9h-16h) CS (18h30-21h30)* Groupe U	
Mémoire professionnel TEC 217		SR 02 (16h15-18h15)			
Anglais des affaires TEC 218		CS (18h30-21h30)* Groupe S	CJ (9h-12h) Groupe C	CJ (9h-12h) Groupe D	

Les cours du jour sont en présentiel, les cours du soir en présentiel ou à distance, à choisir à l'inscription (il s'agit du même cours filmé que vous suivez en direct).

*Ces cours du soir sont uniquement en distanciel.

Inscription dérogatoire aux UE du DSGC Intec

Prérequis obligatoires pour un DCG / DGC non complet : pour s'inscrire aux UE du DSGC, le candidat devra avoir validé la ou les UE indiquées, soit à l'Intec, soit à l'État, soit par dispense.

UE du DSCG	Épreuve à avoir validé (à l'Intec, à l'État, par dispense)
UE TEC 211	UE TEC 111, 112, 113 et 114
UE TEC 212	UE TEC 116
UE TEC 213	UE TEC 117 et 121
UE TEC 214	UE TEC 119 et 120
UE TEC 215	UE TEC 118
UE TEC 217	UE TEC 123
UE TEC 218	UE TEC 122

Séminaires de formation

En plus des cours, les étudiants peuvent suivre des séminaires de révision éligibles aux dispositifs de formation continue UE 1 et 4 du DSCG État :

- UE TEC 281, du 20 au 24 septembre 2021 ;
- UE TEC 284, du 27 au 01 octobre 2021.
- Inscriptions à partir du 5 juillet 2021.

Séances de regroupement

Les séances de regroupement ont lieu le samedi en présentiel et peuvent être suivies à distance.

Dates des séances de regroupement	UE TEC 211 UE TEC 531	UE TEC 212 UE TEC 532	UE TEC 213 UE TEC 533	UE TEC 214 UE TEC 534	UE TEC 215 UE TEC 535	UE TEC 218 UE TEC 536	UE TEC 217
	30/10/2021	13/11/2021	13/11/2021	30/10/2021	06/11/2021	06/11/2021	13/11/2021
	20/11/2021	04/12/2021	04/12/2021	20/11/2021	27/11/2021	27/11/2021	04/12/2021
	11/12/2021	08/01/2022	08/01/2022	11/12/2021	18/12/2021	18/12/2021	12/02/2022
	15/01/2022	29/01/2022	29/01/2022	15/01/2022	22/01/2022	22/01/2022	26/03/2022
	05/02/2022	19/02/2022	19/02/2022	05/02/2022	12/02/2022	12/02/2022	09/04/2022
	12/03/2022	26/03/2022	26/03/2022	12/03/2022	19/03/2022	19/03/2022	07/05/2022
	02/04/2022	16/04/2022	16/04/2022	02/04/2022	09/04/2022	09/04/2022	14/05/2022
	23/04/2022	14/05/2022	14/05/2022	23/04/2022	07/05/2022	07/05/2022	21/05/2022
Samedi	9h - 13h	14h - 18h	9h - 13h	14h - 18h	14h - 18h	9h - 13h	9h - 13h

UE TEC 217 Mardi	09/11/2021	23/11/2021	30/11/2021	07/12/2021	14/12/2021	18/01/2022	01/02/2022	15/02/2022	29/03/2022	05/04/2022	12/04/2022	19/04/2022	03/05/2022	10/05/2022	17/05/2022	24/05/2022
16h15-18h15																

Pour l'UE TEC 217 du mardi, les cours sont suivis à distance par visio-cours en direct uniquement.

DSCG

Apprentissage

Deux jours en cours présentiel, trois jours en entreprise.

Année	Unités d'enseignement (UE)
DSCG 1	UE 211 - Gestion juridique, fiscale et sociale UE 213 - Management et contrôle de gestion UE 218 - Anglais des affaires
DSCG 2	UE 212 - Finance UE 214 - Comptabilité et audit UE 215 - Management des systèmes d'information UE 217 - Mémoire professionnel

[Intec.cnam.fr](http://intec.cnam.fr) > [Alternance](#) > [contrat d'apprentissage](#)

DSCG

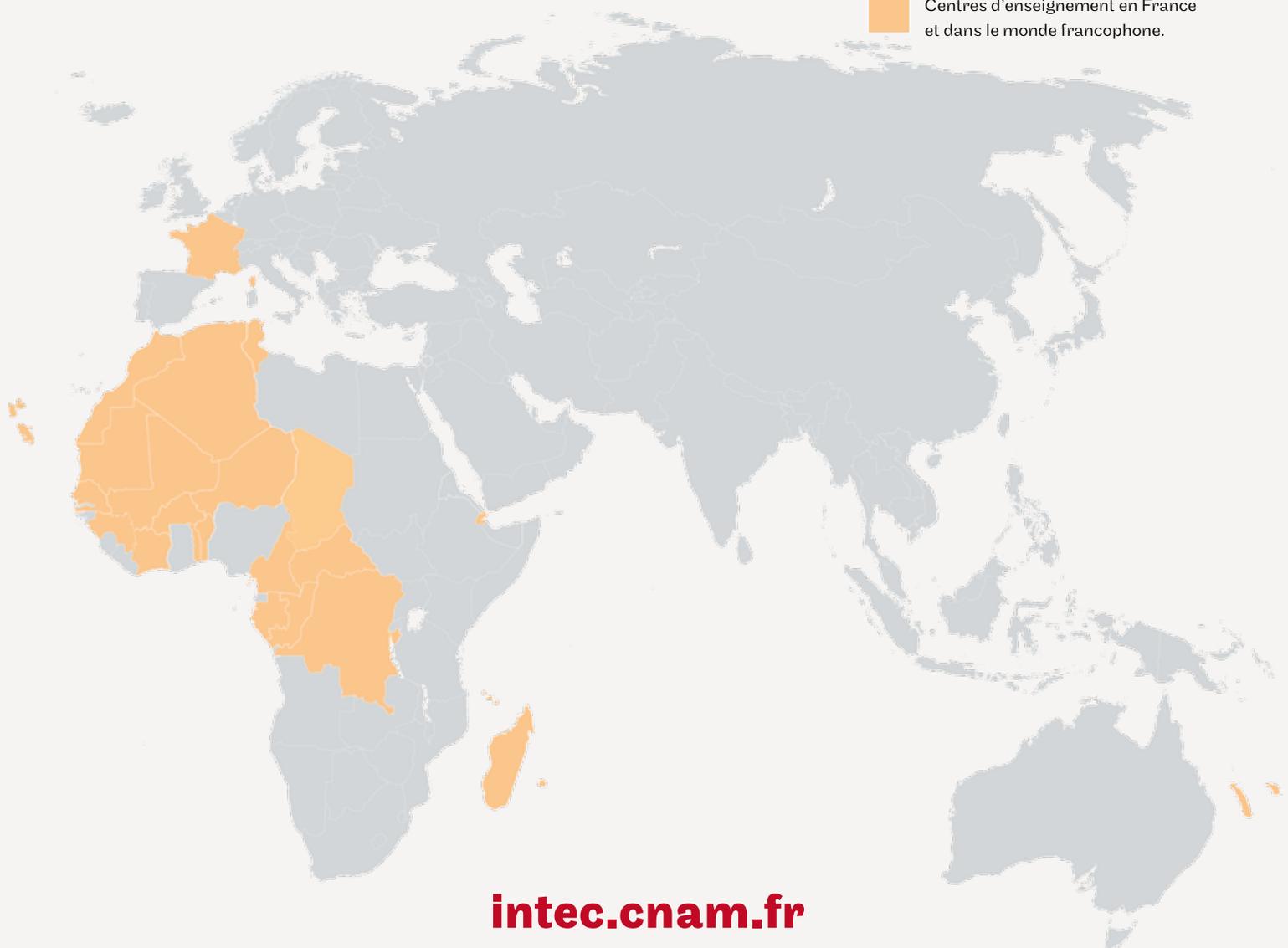
Contrat de professionnalisation

Les UE sont à la carte, en cours du jour ou cours renforcés. Il faut effectuer un minimum de 300 h.

Vous devez faire une demande de devis sur intec.cnam.fr > [Formation continue](#) > [Faire une demande de devis](#).

... et dans 68 centres à l'international**nal**

 Centres d'enseignement en France
et dans le monde francophone.



intec.cnam.fr

Choisissez vos unités d'enseignement

Quel diplôme souhaitez-vous préparer ? Licence CCA DGC DSGC Master CCA Certificat de spécialisation

Pour choisir vos unités d'enseignement et leurs tarifs, reportez-vous au catalogue des formations que vous trouverez au bas de la page d'accueil du site de l'Intec intec.cnam.fr ou sur le catalogue.

RAPPEL : Toutes les inscriptions en cours du jour, cours renforcés, cours du soir à Paris doivent être faites en ligne sur le site intec.cnam.fr même si elles sont complétées par des UE en cours à distance.

Les élèves s'inscrivant en DSGC et les élèves acceptés en master CCA 1 ou 2 doivent préciser la modalité d'enseignement choisie pour suivre les séances de regroupement (SR) de chaque UE (SR D : séances de regroupements à distance ; SR P : séances de regroupements en présentiel.)

Codes des UE et des modes de formation (DL, DT, SR)	Frais d'inscription
<p>Exemple : inscription à l'UE Comptabilité du DGC en cours en ligne avec version papier :</p> <p>TEC 1 1 9 D T </p>	Reporter le tarif réduit
TEC €
<p>MONTANT TOTAL À RÉGLER Le règlement est à faire à l'ordre du « régisseur de l'Intec ».</p> €

N.B. : Pour l'UE TEC217, les SR sont enseignées exclusivement à distance le mardi et exclusivement en présentiel le samedi.

Déclaration à lire, à dater et à signer :

Je soussigné(e) Nom, Prénom déclare avoir pris connaissance du fait que je dispose d'un délai maximum de 10 jours * à compter de la date de signature de ce dossier d'inscription pour demander, par lettre recommandée AR, l'annulation ou la modification de mon inscription.

Toute inscription à une unité d'enseignement sans attendre les résultats des examens de l'État ou de l'Intec ne pourra, en cas de réussite, faire l'objet d'une demande d'annulation ou de transfert.

Toute modification du mode de formation devra faire l'objet d'une demande écrite avec justificatif pour étude de dossier avant une éventuelle acceptation.

Si vous vous inscrivez après la date de début des cours, vous reconnaissez avoir été prévenu(e) des éventuels inconvénients pédagogiques et en assumer toutes les conséquences comme notamment la perte possible du bénéfice de la bonification liée au contrôle continu. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'admission et accepter les conditions d'accès aux unités d'enseignement (UE) choisies et atteste être titulaire d'un des diplômes/titres permettant de s'inscrire à ce cycle d'études.

Les élèves/étudiants étrangers hors Union européenne doivent joindre à ce dossier une copie de leur visa «Étudiant» ou titre de séjour en cours de validité.

*Ce délai de rétractation ne s'applique pas aux élèves ayant bénéficié d'une attestation d'inscription.

Fait à : le : Signature



Yasmine, 22 ans



**Master CCA, 1^{re} année
En alternance**

« Il me paraît essentiel de **pratiquer ce qu'on apprend**, c'est donc naturellement que je me suis tournée vers l'apprentissage. J'ai choisi l'Intec car **l'institut était perçu comme une référence** au sein du cabinet d'expert-comptable où j'ai réalisé mon premier stage. »

intec.cnam.fr

Licences professionnelles métiers de la comptabilité

Apprentissage

Objectifs de la formation

Former des gestionnaires comptables opérationnels spécialisés dans un secteur ou un domaine de compétences.

- **Comptabilité et paie** : former des gestionnaires capables d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales, d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.
- **Comptabilité et gestion des associations** : former des gestionnaires du secteur associatif capables de mettre en œuvre des compétences techniques et relationnelles dans les domaines organisationnel, comptable, financier, juridique, social et fiscal.
- **Responsable de portefeuille client en cabinet comptable** : former des gestionnaires capables d'assurer le suivi des dossiers d'une clientèle dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales.

Conditions d'accès

- Avoir moins de 30 ans ;
- Être titulaire d'un bac +2 :
 - Droit-économie-gestion ;
 - BTS Comptabilité et gestion (CG) ;
 - DUT Gestion des entreprises et des administrations option finance, comptabilité (GEA-FC).

Calendrier

De début septembre 2021 à fin juin 2022.

Informations et inscriptions

61, rue du Landy, 93210 La Plaine Saint-Denis
01 58 80 83 61

cfa.recrutement@cnam.fr

cfa-idf.cnam.fr

Licences professionnelles métiers de la comptabilité	Thèmes	
Comptabilité et gestion des associations	Module 1 : Environnement comptable Module 2 : Environnement juridique, fiscal et social Module 3 : Systèmes d'information Module 4 : Gestion financière et budgétaire Module 5 : Anglais Module 6 : Gestion administrative et juridique	Module 7 : Gestion sociale Module 8 : Gestion fiscale Module 9 : Gestion comptable Module 10 : Stratégie, contrôle et audit Module 11 : Stage Module 12 : Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise
Comptabilité et paie	UE 1 Pôle comptabilité et gestion : les éléments de la rémunération, gestion financière et budgétaire, réglementation et tenue des comptes UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, droit du travail, droit de la protection UE 3 Pôle ressources humaines : l'économie du travail et la théorie des ressources humaines - théorie de l'organisation UE 4 Pôle système d'information : matériels et réseaux, sécurité informatique, dématérialisation et télé procédures, logiciel de paie, informatique et Internet UE 5 Pôle communication : établir un CV, une lettre de motivation, une demande administrative UE 6 Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise	
Gestion de portefeuille client en cabinet	UE 1 Pôle comptabilité et gestion : réglementation, analyse et tenue des comptes UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, création et gestion du dossier juridique UE 3 Pôle social : aspects individuels du droit du travail, rémunération, charges sociales et choix d'un statut social UE 4 Pôle fiscal : introduction générale au droit fiscal UE 5 Pôle gestion : gestion financière et budgétaire UE 6 Pôle communication : communication professionnelle, informatique et Internet, anglais UE 7 Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise	

Licence générale comptabilité, contrôle, audit (CCA)

En apprentissage

Objectifs de la formation

Cette troisième année de licence (L3) permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité, de la finance, du contrôle de gestion et de l'audit.

Conditions d'accès et d'admission

- Être titulaire d'un bac + 2 en comptabilité :
 - Économie gestion
 - DUT GEA
 - BTS CG
- Campagne de candidatures avec entretien entre avril et juillet.
Nombre de places limité. candidater en ligne sur :

intec.cnam.fr > [alternance](#) > [contrat d'apprentissage](#)

Calendrier

Rentrée en septembre 2021.

Débouchés professionnels

- Assistant comptable
- Contrôleur de gestion junior
- Auditeur junior
- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable
- Comptable, de comptable en entreprise

Poursuite d'études

- Master CCA

Composition du diplôme

Code UE	Intitulé UE	Nombre d'ECTS
UE 431	Comptabilité approfondie	8
UE 432	Droit des sociétés	3
UE 433	Contrôle de gestion	8
UE 434	Management	6
UE 435	Finance d'entreprise	5
UE 436	Droit fiscal approfondi	6
UE 437	Droit du travail, droit social	4
UE 438	Anglais des affaires	6
UATEOC	Rapport d'activité : soutenance et communication	14

Master Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

En alternance, en formation continue et VAE

Le master CCA est un diplôme national que le Cnam est habilité à délivrer par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il est reconnu dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Objectifs de la formation

Développer des compétences en matière de recherche appliquée dans les domaines de la comptabilité financière, du contrôle de gestion, de l'audit ou de la finance.

Enseignements

Le master CCA de l'Intec comporte un enseignement à distance (cours et webconférences) qui doit obligatoirement être complété par des cours présentiels, soit au minimum des séances de regroupement les samedis, soit des cours du jour, du soir ou renforcés, soit en alternance dans les classes d'apprentissage. Il n'y a pas d'inscriptions aux UE à la carte, le M1 doit être préparé sur une année.

Conditions d'accès

Pour postuler en M1, il faut être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- d'un DCG/DGC ;
- d'un diplôme européen de niveau bac +3, licence de gestion, d'économie. Pour ces diplômes, une vérification du niveau en comptabilité et fiscalité sera effectuée ;
- accès possible par la VAPP.

L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les 4 UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 216 (ou 218). Aucune autre passerelle n'est possible.

Dossier de candidature

L'admission se fait sur dossier.

La procédure est totalement dématérialisée et se fait sur le site intec.cnam.fr > **Master Comptabilité, contrôle, audit**. Il faudra joindre au dossier d'admission la copie des diplômes, un CV, une lettre de motivation et le résultat au test du Score IAE message. Les candidats acceptés en master CCA sans avoir suivi le cursus d'expertise comptable peuvent avoir à valider en M1 l'UE 120 de comptabilité approfondie du DGC Intec. L'attestation de réussite à cette UE sera demandée au moment de la délivrance du master CCA.

Calendrier

Période de formation : du 27 septembre 2021 au 03 juin 2022.

Examens : mi-juin 2022, sauf UE 504 (octobre de l'année du M1). Les rattrapages sont organisés en septembre 2022.

Valider le master CCA

- Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est-à-dire ayant obtenu une note de 10/20 à chacune des épreuves de M1 : UE 532, UE 533, UE 535 et UE 536.
- Sont reçus au master les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à chacune des UE du M2. Seules sont prises en compte les notes obtenues aux épreuves organisées par l'Intec, éventuellement majorées par la bonification de contrôle continu.
- Sont admises en dispense des épreuves du master CCA les UE correspondantes du DSGC Intec validées avec une note au moins égale à 10/20. Les notes obtenues aux épreuves du DSCG de l'État ne sont pas prises en considération pour la délivrance du master CCA.

Et après ?

Le master CCA de l'Intec donne droit à la dispense du DCG État et de 5 des 7 UE du DSCG État. Il permet de se présenter aux UE 1 et 4 du DSCG de l'État pour l'obtention du diplôme.

Master Comptabilité, contrôle, audit

Composition du diplôme

	Unité d'enseignement	ECTS	Examen
M1	UE 504 Préparation au mémoire	6	Agrément octobre
	UE 532 Finance	12	Écrit juin
	UE 533 Management et contrôle de gestion	18	Écrit juin
	UE 535 Management des systèmes d'information	12	Écrit juin
	UE 536 Anglais des affaires	12	Écrit juin

	Unité d'enseignement	ECTS	Examen
M2	UE 531 Gestion juridique, fiscale et sociale	24	Écrit juin
	UE 534 Comptabilité et audit	24	Écrit juin
	UE 537 Mémoire	12	Oral juin

Séances de regroupement spécifiques au master CCA

Les séances de regroupement des UE 531 à 536 sont communes à celles des UE correspondantes du DSGC, voir calendrier page 12-13. Elles sont accessibles en présentiel ou en distanciel.

Dates des séances de regroupement	UE TEC 504	UE TEC 537
	06/11/21	13/11/21
	11/12/21	04/12/21
		08/01/22
		12/02/22
Jours	Samedi 9h-13h	Samedi 9h-13h

Tarifs

Année	UE	Modes de formation	Codes	Tarifs par année	
				Réduits	Pleins
M1	TEC 504, TEC 532, TEC 533, TEC 535, TEC 536	Cours à distance, imprimés et en ligne avec webconférences et séance de regroupements	SR	2 200 €	3 200 €
M2	TEC 531, TEC 534, TEC 537		SR	2 100 €	3 000 €
Supplément de coût par UE		Financement individuel	Financement d'entreprise		
Cours du jour		110 €	120 €		
Cours renforcé		350 €	620 €		

Les tarifs ci-dessus s'entendent pour les candidats ayant choisi de suivre des cours le samedi en séances de regroupement (la formation à distance seule n'est pas autorisée en master).

Cependant, pour une ou plusieurs des UE, il est possible de choisir une formule de cours présentiels plus denses, cours du jour, cours du soir ou cours renforcés (le calendrier est celui des cours présentiels du DSCG page 12-13). Le choix de cours présentiels plus denses en journée ne confère pas le statut d'étudiant et implique un supplément de coût par UE.

Certificat de spécialisation

À distance

Objectifs

Acquérir une formation de spécialiste dans un domaine de compétence particulier intéressant les professionnels du chiffre. Non diplômants, ces certificats viennent compléter un parcours de formation et apportent une valeur ajoutée sur le marché du travail.

- **TEC 712 « Audit et contrôle légal des comptes »** ; normes d'audit, NEP, déroulement de la mission : de l'examen analytique à l'établissement du rapport sur les comptes.
- **TEC 714 « Gestion des associations »** ; comptabilité, droit et fiscalité. Le plan comptable associatif : legs, subventions d'investissement, fonds dédiés, etc. La fiscalité, la gestion budgétaire.
- **TEC 715 « Comptabilité internationale »** ; normes IFRS, consolidation en normes internationales, etc.
- **TEC 761 « Audit des systèmes d'information »** ; évaluer l'audit interne à travers l'analyse des ERP et des systèmes d'information.

Conditions d'accès

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Les conditions d'inscription sont identiques à celles du DGC/DCG, excepté pour l'UE TEC 715 pour laquelle il est demandé les mêmes conditions d'inscription que pour le DSGC/DSCG.

Ces formations sont éligibles au plan de formation de l'entreprise.

Inscription

Pour des raisons de calendrier d'examen, il n'est possible de s'inscrire qu'à deux certificats de spécialisation par année universitaire parmi les certificats suivants : TEC 712, TEC 714 et TEC 715.

Calendrier

Période de formation : du 25 octobre 2021 au 23 mai 2022.

Valider

Un examen final par certificat est organisé en juin 2022.

Le certificat de spécialisation est délivré à tout élève qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final.

Tarifs

	UE	Modes de formation	Codes	Tarifs	
				Réduits	Pleins
Certificats de spécialisation	TEC 712 TEC 714 TEC 715 TEC 761	Cours à distance, en ligne avec webconférences	DL	420 €	600 €

le **cnam**

**Investissez
votre CPF
au cnam
pour développer
vos compétences**



www.cnam.fr

[#VeilleCnamCPF](https://twitter.com/VeilleCnamCPF)

Suivez l'Intec sur les réseaux sociaux!



@LeCnamIntec



@CnamIntec



Cnam Intec

Informez-vous des événements de l'**Intec**
Constituez votre réseau professionnel
Retrouvez et partagez l'actualité de la comptabilité

intec.cnam.fr

Modalités de formation



Formation initiale

Depuis 2019, les formations en DCG de l'Intec figurent sur la plateforme Parcoursup, rubrique DU-DGC.

La classe initiale spécifique

L'Intec propose, pour tous les élèves souhaitant être encadrés un programme de classes de préparation renforcée en DCG. En DCG 1, 2 et 3, l'élève bénéficie d'un suivi personnalisé pour la préparation annuelle de 4 UE (calendrier voir page 10 ; tarifs voir page 8 - possibilité de payer en trois fois, sous conditions).

Les étudiants en DCG et DSCG peuvent choisir librement leurs UE. Cependant, en fonction de leur formation d'origine, il est recommandé de se rapprocher des parcours conseillés ci-dessous afin de respecter une logique de progression dans la préparation.

La formation initiale à la carte

Diplôme antérieur	Diplôme préparé : DCG État / DGC Intec		
	Année 1	Année 2	Année 3
Bac	UE 1 - 5 - 8 - 9	UE 2 - 4 - 10 - 12	UE 3 - 6 - 7 - 11 - 13
BTS CGO	UE 2 - 4 - 6 - 10	UE 3 - 7 - 11	

Formation en alternance

Vous voulez acquérir une qualification par une formation en école et, en alternance, une expérience professionnelle en entreprise ? L'Intec vous propose trois types de formations adaptées : en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou *via* le dispositif ProA.

ProA

Le ProA s'adresse aux personnes salariées depuis au moins un an et n'ayant pas atteint le niveau de licence. Ces formations visant un diplôme inscrit au RNCP ou au répertoire spécifique sont financées par l'OPCO auprès duquel cotise l'entreprise. La formation peut se dérouler en tout ou partie hors temps de travail. Elle doit représenter 15 à 25 % de la durée de la ProA avec un minimum de 150 heures. Un tuteur, désigné parmi les salariés de l'entreprise, accompagne le bénéficiaire.

Contrat d'apprentissage

Public concerné

- Être âgé de moins de 30 ans ;
- Résider en région Île-de-France (pour le centre de Paris) ;
- Être titulaire d'une carte de séjour en cours de validité pour les étudiants hors UE.

Contrat de professionnalisation

Financé par les Opco, le contrat peut prendre la forme d'un CDD ou d'un CDI avec l'action de professionnalisation d'au moins 150 heures en début de contrat. Certains diplômes préparés à l'Intec sont ouverts en contrat de professionnalisation : DCG, DSCG, master CCA, sur une période de un à deux ans.

Public concerné

- Les jeunes de 16 à 25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi ;
- Toute personne bénéficiaire de minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique et allocation aux adultes handicapés) et/ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.

Formation continue et CPF

La loi du 05/09/2018 fait évoluer les dispositifs de financement de la formation professionnelle.

Plan de développement des compétences

Il s'agit de l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur à destination de son personnel. Le salarié doit présenter sa demande à son employeur en faisant valoir le lien direct de la formation avec les besoins de son entreprise. La formation peut se dérouler pendant ou hors temps de travail et/ou à distance. Le plan de formation peut être pluriannuel. Pour les TPE et PME (jusqu'à 50 salariés), le financement peut faire l'objet d'une subrogation à l'OPCO (opérateur de compétences) auprès duquel l'entreprise cotise.

Compte personnel de formation (CPF)

Les heures acquises dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation) et du CPF ont été monétisées depuis le 1^{er} janvier 2019 sur la base du coût horaire de 15 €, En général, pour un salarié à temps plein, ou à temps partiel, l'alimentation du compte se fait à hauteur de 500 € par année de travail, dans la limite d'un plafond de 5000 €. Le CPF peut être mobilisé à tout moment, même en cas de période de chômage, en vue d'une certification enregistrée au RNCP ou au répertoire spécifique. Dans cette période de transition, la demande est à déposer sur le site <http://www.moncompteactivite.gouv.fr> où les formations proposées sont toutes éligibles au CPF quelle que soit votre branche ou votre région. L'autorisation de l'employeur est requise si la formation se déroule pendant le temps de travail. Une nouvelle application relevant de la Caisse des dépôts a vu le jour fin 2019 et permet l'achat direct de la formation sans intermédiation.

CPF de transition (remplace le CIF, congé individuel de formation)

Le CPF de transition permet au salarié (CDI ou CDD sous certaines conditions) de préparer un diplôme à temps plein ou partiel en vue d'une reconversion. La formation se déroule pendant le temps de travail, sous réserve d'obtenir le congé de formation par son employeur. Au-delà du CPF obligatoirement mobilisé, la prise en charge, soumise à l'acceptation de l'organisme paritaire régional, comprend en tout ou partie les coûts pédagogiques et la rémunération. Un dossier spécifique doit être constitué à la suite d'un entretien de positionnement avec l'organisme de formation et déposé au plus tard deux mois avant le début des cours.

Aide individuelle à la formation aux demandeurs d'emploi (AIF)

Cette aide vient, en cas d'accord du Pôle emploi, en complément du CPF obligatoirement mobilisé et par l'intermédiaire de Pôle emploi. La demande est déposée par l'Intec sur la plateforme dédiée Kairos. Le demandeur d'emploi est, pendant la formation, relevé en tout ou partie de recherche d'emploi.

Comment constituer sa demande de financement avec l'Intec

Des ateliers infos-conseil FC sont proposés régulièrement à partir du mois de mars pour vous aider à construire votre parcours DCG/DSCG/master CCA sur un, deux ou trois ans. Nous constituons avec vous votre demande de financement (choix du dispositif et montage du dossier le cas échéant). Il est nécessaire de demander au préalable un devis sur

intec.cnam.fr > Formation continue

Les dates et périodes d'inscription sont également indiquées sur le site.

Attention : toute demande de financement auprès d'un organisme suppose un dépôt deux mois avant le début des cours.

Validation des acquis : VAE - VES - VAPP

Vous visez l'obtention d'un diplôme de la filière de l'expertise comptable : la validation de vos acquis de l'expérience ou de vos études supérieures peut y contribuer.

La démarche VAE est assimilée à une action de formation et peut être financée par tout dispositif de formation continue des salariés (plan de formation, CPF, congé VAE) ou spécifique aux demandeurs d'emploi.

Dispositifs de validation des acquis

Dispositifs		Conditions
VAE	Délivre tout ou partie du diplôme au vu de l'expérience professionnelle.	DCG, DSCG, DEC : sur dossier de recevabilité, dossier de candidature et entretien avec le jury Intec.
VES	Délivre tout ou partie du diplôme au vu d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger.	DCG, DSCG : sur dossier.
VAPP	Dispense des prérequis pour préparer le diplôme au vu de l'expérience professionnelle, personnelle, des études et formations.	DCG, DSCG : sur dossier spécifique ou associée à un dossier VES.

Accompagnement VAE

L'Intec et, en région les centres du Cnam, assurent un accompagnement VAE sous forme d'entretiens individuels et d'ateliers, afin de vous aider à :

- choisir les activités professionnelles ou extra professionnelles qui justifient la demande;
- expliciter et analyser ces expériences;
- les mettre en relation avec les compétences des référentiels des UE;
- choisir les pièces probantes;
- préparer l'entretien avec le jury.

Procédure jury VAE Intec

Trois jurys sont organisés chaque année, en mars, juin et novembre.

Une session par an et par diplôme :

- expertise de la candidature (dossier et audition) par une commission académique;
- délibération par le jury de diplôme.

Dates	DCG	DSCG
Inscriptions sur Internet	Janvier	Avril à mai
Retour des dossiers d'inscription et du livret 2 (services académiques)	Mars	Août
Entretien avec les membres de la commission académique	Avril à mai	Octobre à novembre
Jury national	Septembre	Décembre

Les dates précises sont publiées à l'automne.

Toute personne en attente de décision, est priée d'attendre l'obtention de sa notification avant de s'inscrire (aucune modification d'inscription ou annulation ne sera acceptée dans le cas contraire).

Inscription



Quand et comment s'inscrire ?

Selon la formation choisie et le type de financement, les modalités d'inscriptions diffèrent.

Inscription individuelle : vous réglez vous-même votre inscription à la formation.		
Modalité de formation	Type d'inscription	Calendrier 2021-2022
<ul style="list-style-type: none"> • Cours à distance avec support papier (DT) • Cours à distance sans support papier (DL) • Cours à distance et séances de regroupement (SR) 	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire en ligne sur intec.cnam.fr ou • Compléter le dossier papier pages 15-16 ou le télécharger sur intec.cnam.fr 	<p>Inscriptions : du 5 juillet au 21 juillet 2021 puis à partir du 30 août 2021.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel à Paris • Cours du jour (CJ) • Cours du soir (CS) • Cours renforcés (CR) 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscriptions obligatoirement en ligne sur intec.cnam.fr 	<p>Clôture des inscriptions : 31 janvier 2022</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Classes initiales spécifiques DCG • Classes en apprentissage • Master CCA 	<p>Dossier de candidature à télécharger sur intec.cnam.fr</p> <p>Sous réserve de places disponibles</p>	<p>Date limite de candidature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classes initiales spécifiques <ul style="list-style-type: none"> - DCG 1, 2 et 3 : 14 septembre 2021 • Apprentissage <ul style="list-style-type: none"> - Licence CCA : 31 juillet 2021 - DCG : 1^{er} septembre 2021 - DSCG et master CCA : 31 juillet 2021

Inscription tardive

Les inscriptions restent possibles après la date de début des formations et jusqu'à la date de clôture définitive, dans la limite des places disponibles et sous réserve d'accepter les conséquences liées à une inscription tardive. Il n'y a pas de prise en charge par les organismes des absences aux cours déjà dispensés et pas de bonification de contrôle continu.

Pour les cours oraux, il est vivement conseillé de s'inscrire avant les dates de rentrée données car aucun cours oral n'est rattrapé. C'est obligatoire pour les formations financées dans le cadre de la formation continue.

L'inscription tardive n'est pas autorisée pour les élèves en CPF de transition, en contrat de professionnalisation ainsi que pour les étudiants étrangers soumis à des obligations d'assiduité parmi lesquelles le respect des dates d'inscription.

Étudiants boursiers

Les étudiants boursiers du DCG devront impérativement s'inscrire au plus tard le premier jour des cours.

Les étudiants boursiers du DSCG devront impérativement s'inscrire au plus tard le premier jour des cours.

Ils devront s'inscrire au minimum à 2 UE en cours du jour pour bénéficier de la bourse.

Les étudiants boursiers en fin de cursus et en attente de résultats d'examen Intec ou État bénéficient d'un délai supplémentaire avec justificatif à l'appui.

Pour les cours à distance complétés par les cours en présentiel d'un centre associé Intec, l'inscription se fait auprès de celui-ci.

Étudiants étrangers

Les élèves étrangers (hors Union européenne) non-résidents en France qui souhaitent effectuer une demande de pré-inscription pour étudier à l'Intec de Paris en 2021-2022 doivent :

- compléter le formulaire électronique de demande de pré-inscription des élèves étrangers non-résidents sur intec.cnam.fr
- y joindre les pièces justificatives demandées au format électronique. La date limite de la demande de pré-inscription est fixée au 31 mai 2021 pour le DCG et le DSCG.

NB : l'administration préfectorale contrôle la réalité et le sérieux des études poursuivies : elle peut refuser de délivrer le titre de séjour mention étudiant si le volume horaire des cours suivis par l'étudiant n'atteint pas vingt heures par semaine, ce qui

correspond à une inscription à trois UE avec cours oraux renforcés plus une UE avec cours oraux du jour.

L'étudiant doit aussi s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du Crous (cvec.etudiant.gouv.fr) et joindre à son dossier d'inscription l'attestation d'acquiescement qui lui aura été délivrée. L'assiduité de l'étudiant est contrôlée (présence aux cours, remise des devoirs, présence aux examens finaux).

Statut étudiant

Le statut d'étudiant est attribué uniquement aux étudiants inscrits en cours du jour ou en cours renforcés, qui sont dans l'obligation de s'acquitter de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) auprès du Crous.

Pour plus d'informations sur la CVEC : intec.cnam.fr > **S'inscrire > Le statut d'étudiant.**

Dossiers envoyés ou déposés dans un centre Intec autre que celui de Paris.

Se renseigner auprès du centre concerné (voir les coordonnées de tous les centres Intec en page 32).

Modalités de paiement

Dossiers envoyés par courrier.

Seuls sont autorisés les modes de paiement suivants :

- les chèques postaux ou bancaires libellés en euros et compensables en France. Les chèques de banque émis à l'étranger devront porter la mention « sans frais pour le bénéficiaire ». Ces frais sont donc à la charge de l'expéditeur. Les chèques sont à libeller à l'ordre du « Régisseur de l'Intec » ;
- les virements sur le compte du régisseur de l'Intec (compte ouvert sans frais pour le bénéficiaire à la Recette générale des finances de Paris – 94, rue Réaumur Paris 2^e). L'élève susceptible de payer le règlement de son inscription par virement doit prévoir un délai suffisant afin que le compte du régisseur soit crédité avant la clôture des inscriptions et que son dossier soit pris en compte. Lors de l'envoi du dossier d'inscription, joindre impérativement une copie de l'ordre de virement. Privilégier l'envoi par mail sur : int_dos.paiement@lecnam.net

Coordonnées bancaires de l'Intec (RIB, Identifiant national de compte bancaire)

RIB de l'Intec

Code banque formation	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	75000	00001005781	03	TPPARIS RGF

Les virements étrangers doivent être déposés sur le compte bancaire (IBAN, Identifiant international de compte bancaire) suivant :

						Clé RIB	BIC
FR76	1007	1750	0000	0010	0578	103	TRPUFRP1

Dossiers déposés sur place

Aux modes de paiement acceptés et listés précédemment s'ajoutent les cartes bancaires (Visa ou Master Card) : le paiement fractionné est possible sous les conditions suivantes :

- pour un montant supérieur ou égal à 350 € ;
- que le règlement soit fait par carte bancaire ;
- que vous soyez de nationalité française ou d'un État membre de l'Union européenne et résident en France ou bien en possession d'une carte de résident de 10 ans (dans ce dernier cas le règlement doit se faire dans nos bureaux à Paris).

Il est possible de payer par carte bancaire à l'Intec de Paris du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, au service des inscriptions : 40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e.

Attention, les mandats factures n'existent plus, en conséquence, il est conseillé de réaliser des virements bancaires sur le compte du régisseur de l'Intec.

Dossiers remplis en ligne

Le paiement en ligne par carte bancaire ou la demande de paiement fractionné est possible sous conditions.

Il est recommandé de déposer le dossier web ou le contrat échéancier dûment complété sur :

int_dos.paiement@lecnam.net

Contacts

INTEC DE PARIS

Accueil

01 40 27 25 38

De 9h à 13h et de 14h à 17h.

int_accueil@lecnam.net

Apprentissage

01 58 80 83 39 / 83 24 / 83 93

int_apprentissage@lecnam.net

Classes initiales spécifiques, Parcoursup

01 58 80 83 94

int_dcg_specifique@lecnam.net

Coordination pédagogique

01 58 80 83 84 / 83 29

int_coordination@lecnam.net

Formation continue et validation des acquis

01 58 80 84 01 / 83 38 / 83 96 / 83 98

int_fc@lecnam.net

int_va@lecnam.net

Master CCA

01 58 80 83 84

int_mastercca@lecnam.net

Pédagogie-cours présentiels

int_coursprésentiels@lecnam.net

CENTRES D'ENSEIGNEMENT EN RÉGIONS

CNAM AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyon : lyon@cnam-ara.fr

Grenoble : grenoble@cnam-ara.fr

St Étienne : saint-etienne@cnam-ara.fr

Valence : valence@cnam-ara.fr

www.lecnam-rhonealpes.fr

CNAM BRETAGNE

Rennes : intec@cnam-bretagne.fr

Brest : brest@cnam-bretagne.fr

Lannion : lannion@cnam-bretagne.fr

Lorient : lorient@cnam-bretagne.fr

Quimper : quimper@cnam-bretagne.fr

Saint Briec : cnam@cnam-bretagne.fr

Vannes : vannes@cnam-bretagne.fr

www.cnam-bretagne.fr

CNAM BOURGOGNE-FRANCHE-COMPTÉ

Auxerre : auxerre@cnam-bourgognefranchecomte.fr

Intec

www.cnam-bourgognefranchecomte.fr

CNAM CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Orléans : cnam@cnam-centre.fr

www.cnam-centre.fr

CNAM DE CORSE

Bastia : cnamcorse@wanadoo.fr

CNAM GRAND-EST

Nancy : nancy@cnam-grandest.fr

Reims : reims@cnam-grandest.fr

Strasbourg : strasbourg@cnam-grandest.fr

www.cnam-grandest.fr

CNAM HAUTS-DE-FRANCE**Amiens** : contact@cnam-picardie.fr**Clermont** : contact@cnam-picardie.fr**Lille** : virginie.pigny@lecnam.net**www.cnam-hauts-de-france.fr****CNAM NORMANDIE****Le Havre** : perrine.auger@lecnam.net**www.cnam-normandie.fr****CNAM NOUVELLE-AQUITAINE****Bordeaux** : NAQ_Bordeaux@lecnam.net**Anglet** : NAQ_Anglet@lecnam.net**Angoulême** : NAQ_Angouleme@lecnam.net**Pau** : NAQ_Pau@lecnam.net**Poitiers** : NAQ_Poitiers@lecnam.net**La rochelle** : NAQ_La_Rochelle@lecnam.net**Limoges** : NAQ_Limoges@lecnam.net**Niort** : NAQ_Niort@lecnam.net**www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr****CNAM OCCITANIE****Montpellier** : lgr_contact@lecnam.net**Toulouse** : contact@ipst-cnam.fr**www.ipst-cnam.fr****www.cnam-occitanie.fr****CNAM PACA****Aix-en-Provence** : aix@cnam.fr**Marseille** : marseille@cnam.fr**Nice** : nice@cnam.fr**www.cnam-paca.fr****CNAM PAYS-DE-LA-LOIRE****Nantes** : intec@cnam-paysdelaloire.fr**La Roche-Sur-Yon** : laroche@cnam-paysdelaloire.fr**www.cnam-paysdelaloire.fr****NOUMÉA - CENTRE CNAM - INTEC**info@acestecnam.nc**www.cestecnam.nc****PAPEETE - CRA - CNAM**secretariat@cnam-polynesie.com**POINTE-À-PITRE - CNAM DE GUADELOUPE**cnam-admin@univ-antilles.frcnam-dir@univ-antilles.fr**SCHŒLCHER - CNAM MARTINIQUE
AMAFOCS**

Campus universitaire de Schœlcher

cnam@cnam-martinique.fr**www.cnam-martinique.fr****LA RÉUNION / CCI INTEC**intec@reunion.cci.fr**www.reunion.cci.fr**

CENTRES D'ENSEIGNEMENT HORS EUROPE

ALGÉRIE

Institut de finances et de management (Ifma) - Alger
guettouchin@gmail.com
www.ifma.dz

BÉNIN

École supérieure d'expertise comptable de Cotonou,
de l'association de Formation régionale d'expertise
comptable (Esec - AS.FO.R.E.C)
esec.benin@gmail.com
www.esec.benin.net

BURKINA-FASO

Institut international de formation à l'expertise
Comptable - 2IFEC
pierreake@yahoo.fr

BURUNDI

ISGE - Institut supérieur de gestion des entreprises
isgebi@yahoo.com
deonshimi94@gmail.com
www.isge.bi

CAMEROUN

Ordre national des experts comptables du Cameroun
intecdla@onecca.cm

CENTRAFRIQUE

Ordre des experts-comptables centrafricains
leonardsonny1@gmail.com

CONGO

Université libre du Congo
universitelibre@yahoo.fr

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Conseil permanent de la comptabilité au Congo (CPCC)
cpccfin@yahoo.fr
yolandendele@gmail.com
www.cpcc-rdc.org

CÔTE D'IVOIRE

CPDEC/INP - HB - Abidjan
Université Félix Houphouët Boigny
cpdecinphb@yahoo.fr
cpdec@inphb.edu.ci
www.inphb.edu.ci

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Université de Djibouti
a_houssein@univ.edu.dj
cfc@univ.edu.dj
www.univ.edu.dj

GABON

Association pour le développement des études
comptables (Adec)
ayadetona@yahoo.fr
gicyra8@yahoo.fr

GUINÉE

Imeec (Institut de management,
d'études économiques et comptables)
imeeconakry@yahoo.fr

MADAGASCAR - CNAM MADAGASCAR

cnam.madagascar@yahoo.com
jocelynrasoanaivo@gmail.com

MALI

Institut universitaire de gestion (IUG)
anyessamusa@gmail.com
École supérieure de gestion (ESG)
bertheesg@gmail.com
www.esg-mali.com

MAROC

• Casablanca - Cnam
cnam.maroc@lecnam.net
www.cnam.ma

• Casablanca - groupe ISCAE
nbiaz@groupeisca.ma
nzahid@groupeisca.ma
www.groupeisca.ma

• Tanger
Capital Project stratégie
elguennouni.najat@gmail.com
www.cpsmaroc.com

MAURITANIE

Institut de gestion et de comptabilité appliquées (Igeca)
fallmouhamedoune@gmail.com
fallmouhamedoune@yahoo.fr

NIGER

École supérieure de commerce et d'administration
des entreprises (Escae)
escae2001@yahoo.fr

SÉNÉGAL

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
École supérieure polytechnique - département de gestion
madiop.seck@esp.sn
www.esp.sn

TCHAD

Ordre national des professionnels comptables du Tchad
(ONPCT)
contact@onpct-td.org
www.onpct-td.org

TOGO

École supérieure d'audit et de management (Esam)
esam@esamecole.fr
www.esamecole.fr

TUNISIE

Institut d'administration des entreprises de Tunis (IAE Tunis)
mt.rajhi@gmail.com
www.iaetunis.com

PARTENARIATS

L'Intec développe des partenariats pédagogiques avec des associations, entreprises ou établissements d'enseignement supérieur. Accords d'échanges ou de co-diplômation, ces partenariats permettent aux élèves d'acquérir des compétences complémentaires.

Anecs Association nationale des experts-comptables stagiaires

92, rue de Rivoli
75004 Paris
laurence.frugier@anecs-cjec.org

www.anecs.org

Ernst & Young Audit

Tour First
1 Place des saisons
92400 Courbevoie
ludivine.bouffard@fr.ey.com

www.ey.com

ESCP Europe

79, avenue de la République
75543 Paris cedex 11
mguinard@escp.eu

www.escpeurope.eu

Ipag Business School

184, boulevard Saint-Germain
75006 Paris
pdalaigre@wanadoo.fr

www.ipag.fr

Paris School of Business

59, rue nationale
75013 Paris
c.bensimon@psbedu.paris

www.psbedu.paris

Université Gustave Eiffel

Pôle du bois de l'étang
5, boulevard Descartes Champs-sur-Marne
77454 Marne-la-Vallée cedex 2
ines.adouani@univ-eiffel.fr

www.u-pem.fr

La formation au Cnam, c'est...

682 parcours de formation scientifiques, techniques et tertiaires,
du niveau technicien au niveau ingénieur et doctorat,

*dans 20 centres en région et
180 lieux d'enseignement répartis en France métropolitaine
et ultramarine ainsi qu'à l'étranger.*

*Obtenir le diplôme
de l'Intec et de l'État
avec la double chance
aux examens.*

*Profiter
d'une pédagogie
diversifiée.*

*Accroître
son employabilité dans
un secteur porteur
qui embauche.*

intec.cnam.fr



@CnamIntec



LeCnamIntec



Cnam Intec

Institut national des techniques économiques et comptables

40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e

Tél. : 01 40 27 25 38 -  Bourse ou Grands-Boulevards



Datadock



www.cnam.fr

Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin - Paris 3^e